

## RÉSOLUTION

### RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DES PERSONNES AYANT PARTICIPÉ À LA FONDATION DU PARTI

**CONSIDÉRANT QUE** Gatineau Ensemble constitue le deuxième parti politique municipal de l'histoire de la Ville de Gatineau et qu'il participe activement à la vie démocratique municipale;

**CONSIDÉRANT QUE** la création d'un parti politique municipal requiert l'engagement soutenu de citoyennes et citoyens désireux de contribuer à l'organisation et au développement de la démocratie locale;

**CONSIDÉRANT QUE** le parti, initialement fondé sous le nom d'Équipe Mario Aubé, résulte de l'initiative de personnes engagées souhaitant offrir une nouvelle option politique municipale aux citoyennes et citoyens de Gatineau;

**CONSIDÉRANT QUE** les premières étapes de la création d'un parti nécessitent un travail important de mobilisation, de structuration organisationnelle et administrative ainsi que la mise en place des bases nécessaires à son fonctionnement;

**CONSIDÉRANT QUE** les efforts consentis lors de la fondation ont permis d'établir les bases sur lesquelles l'organisation poursuit aujourd'hui ses activités;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs personnes ont contribué à cette étape de création et de structuration et que leur implication fait partie intégrante de l'histoire du parti;

**CONSIDÉRANT QUE** la reconnaissance des contributions fondatrices s'inscrit dans une volonté de continuité, de respect et de préservation de la mémoire organisationnelle du parti;

**CONSIDÉRANT QUE** cette reconnaissance se veut indépendante des parcours subséquents et vise uniquement à souligner la contribution apportée à la création de l'organisation;

**IL EST PROPOSÉ QUE** l'assemblée générale annuelle de Gatineau Ensemble reconnaisse officiellement la contribution des personnes ayant participé à la création et à la structuration initiale du parti;

**IL EST NOTAMMENT RÉSOLU QUE** cette reconnaissance souligne la contribution de M. Mario Aubé, de Mme Nathalie Lafleur et de M. Michel Déziel, à titre de dirigeantes et dirigeants fondateurs au moment de la création de l'organisation, pour leur apport à la fondation et au développement initial du parti;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE** l'assemblée générale annuelle reconnaisse la contribution des 20 premières candidates et premiers candidats ayant porté les couleurs du parti lors des élections municipales de 2025, marquant ainsi la première participation électorale de l'organisation, soit : Mario Aubé, Guillaume Gaboury, Michel Lamirande, Marie-Rose Dione, Shomba Lomami, Rachel Cousineau, Serge Cazalais, Eric Pilotte, Ernesto Marin-Nunez, Paul Loyer, Julie Bélisle, Vicki Laframboise, Marc Carrière, Marie-Pier Lacroix, Luc Chénier, Timmy Jutras, Chloé Bourgeois, Jean Lessard, Michael Korhonen et Sylvain Tremblay.

**IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE** cette reconnaissance soit consignée au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle et conservée aux archives officielles du parti;

**IL EST FINALEMENT RÉSOLU QUE** cette reconnaissance soit formulée dans un esprit de respect et de continuité envers l'ensemble des personnes ayant contribué, à différents moments, à l'évolution du parti.

Proposé par : Martin Dalpé, District du Plateau

Appuyé par : Danny Gravel, District d'Aylmer

Date : 21 février 2026